



TED-i⁺ LE ROBOT DE TÉLÉPRÉSENCE

Une solution pour les élèves empêchés de scolarité!



POUR QUI ?

Les élèves scolarisés atteints d'une pathologie somatique nécessitant un arrêt scolaire d'au moins 2 mois

POURQUOI ?

- ✓ Maintenir le lien social
- ✓ Assurer la continuité pédagogique

COMMENT ?

Mise à disposition d'un robot de téléprésence en sollicitant le service de l'APADHE de votre département

EN SAVOIR PLUS

Vous avez identifié un élève empêché ?
Rendez-vous sur le site de la DRANE pour retrouver toutes les modalités

